EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N°d'imprimé : ZA13358995

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
CT Sanitaire	09/11/2026	26008815

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/11/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S085Z252

RAISON SOCIALE : AUTO BILAN CUGAND

COORDONNÉES : 169 IMPASSE FRANCOIS COUSSEAU
ZONE ARTISANALE DU MORTIER OUEST
85610 CUGAND

Tel : 0251436094

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 085F1218

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-535-HV (F)	26/05/2025	20/06/2018

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	KANGOO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1KW41B161187392	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP5336918	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

210645

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES MINEURES :

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux (AVD, AVG)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (D, G)

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
06/06/2019 : 31928km / 04/06/2020 : 64603km / 27/05/2021 : 90598km / 24/05/2022 : 116685km /
22/05/2023 : 135843km / 23/05/2024 : 160534km / 06/05/2025 : 183172km / 05/06/2025 184834km /
29/04/2026 : 206149km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km)	-1.3m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%)	0%		7%	
Forces verticales	888daN		591daN	
Frein de service				
Force de freinage:	310daN	328daN	202daN	199daN
Déséquilibre (<20%):	6%		2%	
Force de freinage (efficacité):	310daN	328daN	202daN	199daN
Taux d'efficacité global (≥58%):	70%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 24%			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m-1) C1: <0.10 - C2: <0.10				
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-1.8%	-2.2%		
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-4.0%	-4.0%		

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. EY-535-HV **B.** 20/06/2018

C.1 KEOLIS SANTE

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3

10 IMPASSE DU BOIS DE LA GRANGE

33610 CANEJAN

D.1 RENAULT

D.2 KW41B1

D.2.1 M10RENVP5336918

D.3 KANGOO **E.** VF1KW41B161187392

F.1	1950	**F.2**	1950	**F.3**	3000		
G	1395	**G.1**	1320				
J	M1	**J.1**	VP	**J.2**	AC	**J.3**	BREAK
K	e2*2001/116*0364*44						
P.1	1461	**P.2**	66	**P.3**	GO	**P.6**	5
Q		**S.1**	5	**S.2**		**U.1**	79
U.2	3000	**V.7**	112	**V.9**	715/2007*2016/646EURO6		
X.1	VISITE AVANT LE 05/07/2025						
Y.1	265	**Y.2**	0				
Y.3	0	**Y.4**	11				
Y.5	2.76	**Y.6**	278.76				

H

I 26/05/2025

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Michaël CHEVRIER

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

EY-535-HV 26/05/2025

2025CE37259

VF1KW41B161187392

RENAULT

KEOLIS SANTE

CRFRAEY535HV5VF1KW41B16118739291806209VP<<<<

BREARENAULT<<<<<<<KANGOO<<<<<<<2025CE3725978

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile). Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom

Domicile

Signature

Date

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE CONTRÔLES TECHNIQUES

S085Z252
A:28/04/2027
E Y-535-HV

S085Z252
A:08/11/2027
E Y-535-HV

Communauté européenne

F

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Registreringsbevis; Περιεκτικό ταυτότητας; Certificat de immatriculare.

2025CE37259

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4.a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)
(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse (en kW/kg) (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min -1)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE, mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de contrôles techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
(Y.2) Montant de la taxe sur les véhicules de transports en Euros
(Y.3) Montant du malus CO2 et de la taxe additionnelle sur la masse en ordre de marche en Euros
(Y.4) Montant de la taxe Price en Euros
(Y.5) Montant de la redevance d'acheminement du certificat d'immatriculation en Euros
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euros
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques